

Appel à projet interne 2015 « Maison de la création » Université Stendhal Grenoble 3

La Maison de la création, soutenue par la Direction de la Recherche de l'université Stendhal, lance son deuxième appel à projet interne.

La Maison de la création est une structure grenobloise qui coordonne les activités pédagogiques et de recherche autour des pratiques et processus de création en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Depuis 2014, elle subventionne des appels à projets qui croisent des approches interdisciplinaires et développent de nouvelles interfaces entre la recherche et la formation ainsi que des collaborations avec les partenaires du tissu socio-culturel grenoblois.

Le principe de cet appel à projet a été validé lors du Comité de pilotage de la Maison de la création le 18 septembre 2014.

Attendus :

1. s'inscrire dans les grandes thématiques existantes de l'établissement, en particulier : « création et médiations », « cultures et technologies » ;
2. rassembler des enseignants-chercheurs d'au moins deux de nos unités de recherche afin de permettre une recherche pluri ou interdisciplinaire ;
3. être un projet incitatif pour une recherche émergente en cours de structuration ;
4. provenir des activités en cours ou à venir ;
5. associer recherche académique et recherche-action, recherche-crédation ou recherche-expérimentation, ou valorisation ;
6. mettre en place au moins un partenariat externe avec des institutions culturelles, économiques, sociales (Grenoble, Valence) ou d'autres acteurs non-académiques en région ;

Ouverture possible:

7. associer enseignants-chercheurs et enseignants pour des expérimentations impliquant des activités pédagogiques liées à la création.

Procédure d'évaluation :

- dépôt des dossiers :

- ✓ au plus tard le mercredi 15 octobre 2014 avant 12 heures ;
- ✓ après avoir reçu un avis des directrices/directeurs des unités ou laboratoires concernés (lettre à l'appui).

Le dossier doit être envoyé sous forme informatique, document PDF et Word, à l'adresse :
Direction de la recherche
Université Stendhal
maisondelacreation@u-grenoble3.fr

- examen et classement :

- ✓ par trois experts désignés par la Commission de la Recherche de Stendhal ;
- ✓ selon les attendus présentés ci-dessus (au moins les critères 1, 2 et 6) ;

- rapport du jury et décision :

- ✓ en séance plénière de la Commission de la Recherche de l'université Stendhal en novembre 2014 ;
- ✓ communication des résultats auprès des porteuses/porteurs de projets et directrices/directeurs d'unité début décembre 2014.

Subvention :

- ✓ Un montant total de 15.500 euros sera alloué pour les projets lauréats au prorata des engagements des partenaires ;
- ✓ La subvention est accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages) ;
- ✓ Mise en paiement : début janvier 2015 ;
- ✓ La somme allouée doit être dépensée avant 31/12/2015.

Tous les projets soutenus devront fournir *a posteriori* un compte-rendu qui servira aux bilans des activités de la Maison de la création. Une présentation des résultats de recherches sera proposée lors d'un COPIL de la Maison de la création et d'un séminaire organisé à cet effet.

Appel à projet interne 2015
« Maison de la création »
Université Stendhal Grenoble 3

Dénomination du projet
Porteur/porteurs de projet :
Nom
Prénom
Coordonnées administratives
Équipe projet (enseignants-chercheurs, chercheurs concernés)
Unités de recherche concernées
Partenaires externes
Résumé du projet en 5 lignes max
Description du projet (2 pages au maximum) : sujet, objectifs, activités et, si pertinent, résultats attendus.
Lien avec les grandes thématiques existantes : « création et médiations », « cultures et technologies »
Lieu(x) de réalisation des manifestations et activités
Calendrier prévisionnel d'exécution du projet sur budget 2015
Évaluation du coût global du projet
Montant demandé :
Budget détaillé pour le montant demandé : <i>La subvention sera accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages)</i>